

# NGAP : nomenclature générale des actes professionnels (2 jrs)

<b>Public</b> : IDE libéral et salarié, secrétaire, service de facturation IDEL	<b>Pré requis</b> : Aucun	<b>Formateur</b> : Infirmier Diplômé d'Etat Libéral depuis plus de 10 ans, certifié de la Fédération Française de la Formation Professionnelle (CPFFP)	
<b>Format</b> : présentiel, visioconférence • Accessible aux personnes en situation de handicap	<b>Durée</b> : 2 jours <b>Date et lieu</b> : selon le calendrier de l'Infcj	<b>Tarif</b> : 580€ Déjeuner offert	<b>Prise en charge</b> : • FIF PL • Autofinancement ouvrant droit à crédit d'impôt (formation des dirigeants)
<b>Délai d'accès</b> : Inscription possible jusqu'à 10 jours avant le début de la formation (délai plus court : nous contacter)			

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les textes réglementaires régissant la profession d'infirmière et ceux de l'exercice libéral
- Identifier les moyens de traçabilité
- S'approprier toutes les dispositions générales de la NGAP et des avenants
- Maîtriser le titre XVI de la NGAP

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de théorie et de pratique centrées sur les attentes et la réalité de l'exercice professionnel (méthodes affirmative, expositive et démonstrative).
- Nombreux exercices de cotations (méthode active).

## MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Pré-test : évaluation des connaissances avant la formation
- Exercices corrigés en groupe, quizz
- Post-test : évaluation des acquis à l'issue de la formation
- Évaluation à chaud : satisfaction du stagiaire de la session de formation
- Évaluation à distance : auto-évaluation du stagiaire sur son niveau d'acquisition de connaissances et de compétences.

## PROGRAMME :

### Matinée 1 :

- Accueil – Présentation et attentes - Evaluation diagnostique par un pré test
  - Contexte historique et législation
  - Rôle propre, rôle prescrit
  - Dossier de soins et traçabilité
- Pause*
- Dispositions générales de la NGAP, lettre clefs, règles de facturation
  - Cumuls, majorations, déplacements

### Après-midi 1 :

- Les avenants
  - Télé consultation, télé santé
  - Les aides annuelles
- Pause*
- Analyse du chapitre 1 du Titre XVI
  - Quizz, exercices de cotations et leurs corrections
  - BSI

### Matinée 2 :

- Retour de la 1<sup>ère</sup> journée
  - Analyse du chapitre 2 du titre XVI
- Pause*
- Quizz et exercices de cotations sur les soins du chapitre 2 et leurs règles de cumuls

### Après-midi 2 :

- Exercices de cotations et corrections argumentées
- Pause*
- Echange sur les ordonnances complexes rencontrées
  - Retours / tour de table
  - Evaluations des acquis de la formation par post test et questionnaire de satisfaction.